

PENETRANT AEROSOL

1. Destination

Le Pénétrant AER 106 est constitué d'un système de traceurs colorés en solution, dans un tiers solvant organique à Point éclair élevé.

2. Propriétés

MIL I 25-135 Amendement E
E.D.F. : P.M.U.C , RCCM – F G Alinéa 3
FRAMATOME : ISP 044ASME : Section 6 – paragraphe T 644Teneur en halogènes

3. Mode d'emploi

- a) Le ressuage doit être effectué sur des pièces exemptes de graisses, huiles , traces d'oxydation, peinture etc... Nous disposons d'une gamme de produits adaptés à la mise en propreté des pièces .
- b) Application du pénétrant : Peut s'effectuer par trempé, pulvérisation de type Airless ou électrostatique, au pinceau ou à l' aérosol .-Immersion : 10 minutes minimum, suivi d'un égouttage pendant au moins 5 minutes .-Aspersion : application à la brosse ou à l' aérosol , temps d'imprégnation minimum de 10 minutes.c) Rinçage à l'eau ou au solvant. L'élimination de l'excès de pénétrant à l'aide des solvants AER 105. Présente l'avantage de ne pas avoir à sécher les pièces , comme dans le cas de l'utilisation d'eau .-Rinçage à l'eau : - Pulvérisation à l'aide d'un pistolet - eau.- Température : 15° à 30°C.- Durée : la plus courte possible .
- d) Séchage des pièces - à l'air chaud (T°C

Produit réservé aux utilisateurs professionnels

4. Caractéristiques

Aspect : Liquide
Couleur: Rouge
Parfum :
Densité à 20°C :0.81 – 0.85 selon NFT 60- 101
Point éclair : 100°C selon NFT 60- 118

5. Stockage et étiquetage

Le pénétrant ne contient aucun solvant inscrit au tableau C ou entrant dans le cadre de la législation actuelle concernant l'emploi des solvants toxiques , établie par le Ministère du Travail et des affaires sociales .